

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR



ROB CCAS

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ANNEE 2026

Centre Communal d'Action Sociale



Pierrefeu-du-Var

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	4
BILAN BUDGET 2025 :	
• SECTION FONCTIONNEMENT	4
• SECTION INVESTISSEMENT	5
• ANALYSE RETROSPECTIVE 2021-2025	5
BILAN D'ACTIVITÉS 2025 :	
• DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6
• RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6
• L'EXERCICE 2025 MET EN EVIDENCE	6
• DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	7
• RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
PERSPECTIVES 2026 :	
• FONCTIONNEMENT 2026	7
• INVESTISSEMENT 2026	7

PRÉAMBULE

La tenue du débat d'orientation budgétaire constitue chaque année une formalité substantielle préalable à la présentation et au vote du budget primitif de la Collectivité. La présentation des orientations budgétaires intervient dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget.

La date limite de vote des budgets pour les exercices 2026 est fixée au 30 avril 2026.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des administrateurs.

A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale présente ses objectifs concernant :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Aussi, dorénavant, le D.O.B s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président du CCAS notamment sur les orientations budgétaires.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective).

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Dans un contexte marqué par l'accentuation des fragilités sociales et l'augmentation des situations de vulnérabilité, le Centre Communal d'Action Sociale de Pierrefeu-du-Var affirme pleinement son rôle d'acteur public de proximité et de garant de la solidarité locale. Il met en œuvre, au quotidien, une action globale de prévention et de développement social sur le territoire communal, en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et privés.

Face aux enjeux du non-recours aux droits et aux dispositifs d'accompagnement, le CCAS réaffirme sa volonté de poursuivre et de renforcer ses actions en direction des publics les plus fragiles. Cette démarche repose sur une présence renforcée au plus près des habitants, tant dans le champ de l'action sociale que de l'accompagnement des seniors, ainsi que sur le déploiement de stratégies de communication diversifiées et adaptées, afin d'atteindre les publics les plus éloignés des dispositifs existants.

BILAN BUDGET 2025

Pour rappel, le budget primitif 2025 du CCAS se composait comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement 2025

	Prévision	Réalisation
011-charges à caractère général	142 475,00	129 137,13
012-charges de personnel	103 150,00	93 080,58
65-autres charges de gestion courante	28 000,00	26 586,81
67-charges exceptionnelles	100,00	-
042-opérations d'ordre	2 000,00	1 990,58
	275 725,00	250 795,10

Recettes de fonctionnement 2025

	Prévision	Réalisation
70-produits des services	82 000,00	67 461,09
74-dotations et participations	183 350,00	181 739,89
75- autres produits de gestion courante	9 516,61	4 318,36
002-excédent reporté	858,39	
	275 725,00	253 519,34

Pour la section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2025

	Prévision	Réalisation
20-immobilisation corporelles	6 075,77	-
21-immobilisations corporelles	55 863,04	863,04
040-opérations d'ordre	-	-
	61 938,81	863,04

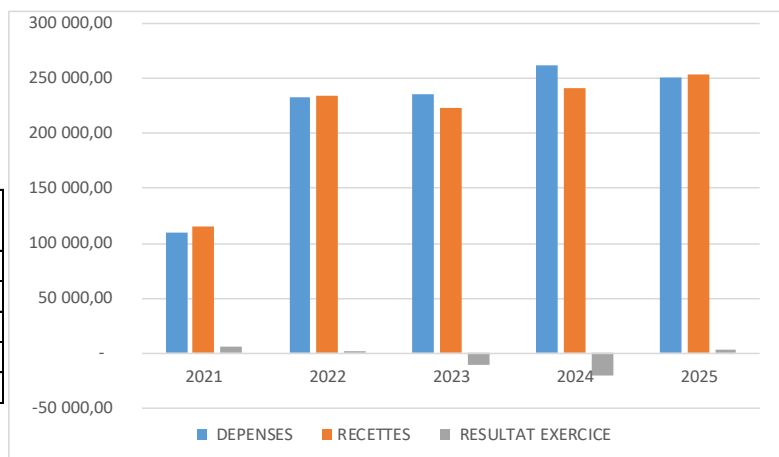
Recettes d'investissement 2025

	Prévision	Réalisation
10-dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	-	206,36
040-opérations d'ordre	2 000,00	1 990,58
001-solde execution section investissement	59 938,81	-
	61 938,81	2 196,94

Analyse rétrospective 2021-2025 du budget CCAS :

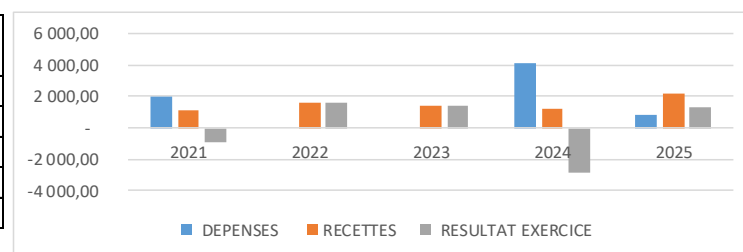
COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT

années	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE
2021	109 573,80	115 069,13	5 495,33
2022	233 281,15	233 996,63	715,48
2023	235 202,32	223 717,24	-11 485,08
2024	261 967,10	241 108,06	-20 859,04
2025	250 795,10	253 519,34	2 724,24



INVESTISSEMENT

années	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE
2021	1 985,20	1 087,07	-898,13
2022	-	1 593,41	1 593,41
2023	-	1 408,67	1 408,67
2024	4 138,00	1 256,69	-2 881,31
2025	863,04	2 196,94	1 333,90



BILAN D'ACTIVITÉ 2025

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement du CCAS en 2025 demeurent fortement marquées par le poids des actions de solidarité à destination des publics les plus fragiles, en particulier les personnes âgées et les ménages en difficulté.

Le portage de repas à domicile constitue le principal poste de dépenses. En 2025, 40 bénéficiaires ont été accompagnés, pour un total de 5 651 repas livrés. Les dépenses liées à la préparation des repas se sont élevées à 56 227,45 €, versées à l'EHPAD, auxquelles s'ajoutent 7 893,24 € correspondant aux frais de livraison du week-end. Ce poste traduit la poursuite d'un service essentiel au maintien à domicile, dans un contexte de vieillissement de la population.

Le poste aide à la famille représente également une dépense significative, avec 15 450 € consacrés aux aides financières accordées aux foyers les plus modestes pour le règlement des factures d'énergie. Ce niveau de dépense s'inscrit dans un contexte de tensions persistantes sur le pouvoir d'achat, liées notamment à l'augmentation des coûts énergétiques.

Les actions en faveur des aînés (repas des aînés, Semaine bleue, anniversaires des plus de 90 ans et autres manifestations festives) ont généré une dépense totale de 49 481,79 €. Ce poste traduit la volonté du CCAS de maintenir le lien social et de lutter contre l'isolement, tout en représentant un effort financier conséquent pour la collectivité.

Le poste alimentation et produits d'hygiène, correspondant principalement aux aides distribuées en complément des chèques services, connaît une hausse marquée en 2025. Il s'établit à 6 050,97 € (dont 5 173,81 € pour l'alimentation et 877,16 € pour les produits d'hygiène), contre 1 221,54 € en 2024. Cette évolution significative témoigne d'une augmentation des situations de précarité et d'un recours plus fréquent à l'aide alimentaire et matérielle.

Enfin, le budget du CCAS intègre une dépense de 92 960,58 € correspondant à la mise à disposition de deux agents communaux. Un reliquat de 10 000 € sera reporté sur l'exercice 2026.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes liées au portage de repas à domicile s'établissent à 67 461,09 € en 2025, contre 75 484,10 € en 2024, soit une diminution significative. Cette évolution peut résulter de la baisse du nombre de repas facturés.

La subvention communale constitue la principale ressource du CCAS. En 2025, le montant attribué par la Commune s'est élevé à 181 250 €, traduisant le soutien financier constant de la collectivité pour garantir la continuité des missions sociales du CCAS et faire face à l'augmentation de certaines dépenses.

L'exercice 2025 met en évidence :

- Le poids structurel du portage de repas dans les dépenses du CCAS ;
- Une augmentation sensible des aides directes (alimentation, hygiène, énergie), révélatrice de besoins sociaux croissants ;
- La nécessité de maintenir un niveau élevé de la subvention communale pour préserver l'équilibre budgétaire ;

Dépenses d'investissement :

En 2025, la section d'investissement n'a donné lieu à aucune dépense nouvelle, aucun achat ou projet d'équipement n'ayant été engagé sur l'exercice. Cette situation traduit une stabilité des besoins en investissement et l'absence de programmation spécifique sur l'année.

Recettes d'investissement :

En recettes, la section d'investissement est principalement alimentée par les opérations d'amortissement des immobilisations, pour un montant de 1 990,58 €, ainsi que par le FCTVA, pour un montant de 206,36 €. Ces recettes traduisent une activité limitée de la section, cohérente avec l'absence de nouvelles dépenses d'investissement sur l'exercice.

PERSPECTIVES 2026

Fonctionnement :

La présente proposition budgétaire s'appuie sur la programmation 2025, ajustée au regard des dépenses réellement constatées sur l'exercice 2025.

- Prévision 2025 : 275 725,00 €
- Dépense réalisée 2025 : 250 795,10 €

Pour la phase DOB 2026, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 279 000 €.

La principale dépense concerne le service de portage de repas, évaluée à 68 000 € au stade du DOB.

Les dépenses liées aux aides sociales sont programmées sur la base du budget primitif 2025, à savoir :

- Secours d'urgence : 3 000 €
- Aides facultatives : 16 000 €

En recettes, la principale ressource demeure la vente des repas dans le cadre du portage à domicile. Les recettes prévisionnelles inscrites au DOB sont estimées à 70 000 €.

La subvention versée par la Commune est fixée à 200 000 €, afin d'assurer l'équilibre budgétaire du CCAS et de neutraliser tout reliquat lié à la mise à disposition de deux agents communaux.

Le résultat de clôture d'un montant de 3 582.63 € peut faire l'objet de la décision d'affectation suivante : Affectation de la totalité en R002 (section d'exploitation).

Investissement :

Un montant prévisionnel de 63 600 € est inscrit au budget d'investissement et sera réparti sur les différents postes d'investissement.